

SAINT DÉFENDANT, MARTYR, AU DIOCÈSE DE MARSEILLE

(290)

Fêté le 25 septembre

Saint Maurice et ses généreux compagnons, les soldats de l'illustre légion thébéenne, étaient tombés, le 22 septembre 286, sous le fer du bourreau, donnant au monde entier un spectacle magnifique de l'héroïsme chrétien. Quelques légionnaires cependant avaient échappé au massacre général : Dieu les réservait à un martyre prochain. Défendant était de ce nombre. Il traversait le Rhône avec quelques compagnons fidèles, lorsque les espions du sanguinaire Maximien les surprisent. Le dialogue suivant s'échangea entre les bourreaux et les victimes : «N'êtes-vous pas de la compagnie de ces infâmes dont les édits de l'empereur ont fait justice il y a quatre ans ?» – «Nous sommes de cette compagnie; mais nos frères ne sont pas des infâmes; ce terme ne peut s'appliquer qu'à vous et à votre empereur». – «Osez-vous bien mépriser ainsi l'auguste Maximien et ses envoyés!» – «Nous méprisons ses menaces, son impiété, sa cruauté». – «Savez-vous que nous pouvons vous faire payer de votre tête vos blasphèmes ?» – «Voilà notre tête, frappez, puissions-nous mourir pour Jésus Christ et aller rejoindre nos frères !» Et leurs têtes roulèrent sur le sol.

Défendant et ses compagnons furent ensevelis par Théodore, évêque de Marseille; une église fut dédiée sous leur invocation. Leur culte se répandit bientôt en Italie; beaucoup de villes les prirent pour leurs patrons et leur érigèrent des autels. Citons Chivasso, sur le Pô, au diocèse de Turin; Calvi, dans la Terre-de-Labour; et Novare, dans les anciens États sardes. L'église des Ermites de Calvi possède une partie de leurs reliques. Un fait miraculeux, rapporté par les Bollandistes, va nous montrer, avec la puissance de saint Défendant, le respect dont on entourait autrefois le jour de sa fête. Un villageois du diocèse de Calvi, au lieu d'assister à la liturgie de la fête patronale de son hameau, s'occupait chez lui à faire cuire de petits oiseaux qu'il avait pris à la chasse. Tout à coup ils recouvrent la vie et prennent leur essor, pendant que le chasseur, qui avait cru pouvoir se dispenser de son devoir, perd la vue : il ne la recouvra qu'après avoir fait pénitence de sa faute et invoqué, devant l'autel de saint Défendant, l'intercession du serviteur de Dieu.

Acta Sanctorum, 2 janvier, traduction nouvelle.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 11